

REPUBLIQUE LIBANAISE

Ministère du Plan

Mission IRFED-LIBAN

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

LISTE DES LOCALITES DU LIBAN
classées par cazas

B - AUTRES LOCALITES
(lieux-dits et autres lieux habités)

MOHAFAZAT LIBAN-SUD

DECEMBRE 1963

L'annexe IV de la cinquième partie du Dossier de Base pour l'Avant-Projet de Plan Quinquennal: "Le Réseau de Polarisation et le Programme d'Équipement des Pôles" contient les listes de localités du Liban :

Liste A : Localités officielles

Liste B : Autres localités

Ces listes ont été réparties en deux volumes. La liste A se trouve dans le volume II des documents annexes.

Le présent volume contient la liste B.

ANNEXE IV B

LISTE PROVISOIRE

DES

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITES

ANNEXE IV B

LISTE B

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITES
NON OFFICIELLEMENT INSTITUES.
(Liste provisoire)

SOMMAIRE

Pages

INTRODUCTION

1 Fortée et limites de la Liste B	I
2 Localités mentionnées dans la liste	I
3 Classement des localités	II
4 Sources	III
5 Orthographe	III
6 Localisation	IV

INDICATIONS PRATIQUES

V

Répertoire	V
Abréviations	VI
Comment chercher une localité	VII

LISTE DES LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITES

VIII

Mohafazat Liban-Nord	
Mohafazat Mont-Liban	
Mohafazat Liban-Sud	
Mohafazat Beqa'	

INTRODUCTION

1. Portée et limites de la liste B.

L'importance d'une localisation de la population par le repérage de tous les lieux habités a déjà été signalée (1) comme l'une des opérations préalables indispensables pour atteindre l'objectif d'organisation du territoire que l'on se propose par la structure de polarisation.

Au cours de ses études sur le réseau de polarisation la Mission IRFED a rencontré ce problème. En effet le territoire des zones de polarisation inclut normalement tous les lieux habités situés dans les limites de la grappe constituée autour d'un pôle(2). Le donné sur lequel portaient les recherches en vue de constituer les grappes de villages déborde donc le cadre des localités officielles (Liste A) dont la nomenclature ne fait pas mention de bon nombre de localités.

Le repérage effectué par la Mission dans cette perspective a abouti à la nomenclature des localités non officielles, contenue dans la liste B.

Cette liste est une liste provisoire; elle n'est que l'ébauche de l'opération générale réclamée plus haut. L'ampleur des moyens nécessaires pour mener à bien l'opération ne permettait pas en effet de donner des résultats complets, précis et définitifs. La liste des lieux-dits et autres lieux habités recueillis par la Mission est cependant donnée ici à titre d'instrument de travail qui permette d'attendre qu'une nomenclature exhaustive officielle, actuellement en voie d'établissement (3) soit achevée. Aux échelons régionaux en effet elle peut être utilisée, par ceux qui en ont besoin et travaillent sur un territoire géographique limité (cazas, unités de développement de l'C.D.S. etc...), comme point de départ facilement ajustable.

2. Localités mentionnées dans la liste.

Les localités mentionnées dans la liste B sont des localités qui n'ont pas fait l'objet d'une institution officielle (par décret). Ces localités comprennent des lieux habités et des lieux inhabités de nature diverse: agglomérations rurales, fermes, maisons isolées habitées temporairement ou en permanence, ruines, sites géographiques etc.

(1)-cf Volume Principal du Dossier de Base Cinquième partie: "Le réseau de Polarisation et le programme d'équipement des Pôles" -Introduction et Ière partie Chapitre Premier.

(2) cf Documents annexes Volume I Texte proposé pour le Décret page 6 (§ 9 et 10).

(3) Travail en cours entrepris par la Direction des Affaires Géographiques et Géodésiques.

II

3. Classement des localités.

Distinction des catégories: Lieu-dit et lieu habité.

Un classement des lieux recueillis a été tenté selon la distinction entre 2 catégories: habité ou inhabité.

Il s'agit là d'un classement sommaire étant donné d'une part la diversité des lieux signalée ci-dessus, et d'autre part la nature fragmentaire, incomplète et de certitude variable des renseignements obtenus.(1)

Les éléments recueillis ne permettant pas un classement plus détaillé,
a) sont classés dans les "lieux habités"
les lieux pour lesquels on possède les indications suivantes:

- gros village
- maisons (avec nombre ou sans nombre)
- habité
- habité l'été
- ferme
- café
- hôtel
- gare

b) sont classés dans les "lieux dits"
les lieux pour lesquels on possède les indications suivantes:

- lieu-dit
- ferme inhabitée
- inhabité
- ruines antiques
- ruines d'un ancien village
- site géographique (grotte, col, source, cap),
- pont
- région agricole
- jardins

c) ne sont classés dans aucune de ces deux catégories les lieux sur lesquels on ne possède aucune indication ou des indications insuffisantes ou contradictoires telles que :

- couvent (sauf indication plus précise concernant chaque cas)
- moulin

(1)-Pour cette raison le détail des renseignements (par exemple "nombre de maisons", nature précise du lieu ex."ruines" etc...) n'est pas mentionné, puisqu'il ne pouvait ni être donné systématiquement pour tous les lieux, ni être vérifié partout où il existait.

-Pour certains cauzas, en outre, il n'y a aucune indication sur la catégorie du lieu.

III

Ordre de présentation

Les localités sont énumérées par région et par caza dans l'ordre alphabétique du français.

A l'intérieur de chaque caza, deux ou trois rubriques font suite à la nomenclature principale pour permettre de retrouver des lieux connus sous des noms différents ou orthographiés différemment, et d'identifier les toponymes correspondant à des localités citées ailleurs (liste A ou autre caza).

Ce sont :

- 1- Les Variantes de nom ou d'orthographe
- 2- Les lieux habités mentionnés sous un autre nom dans la nomenclature des localités officielles (liste A)
- 3- Les lieux habités faisant partie de localités officielles
- 4- Les lieux dont l'appartenance administrative est indéterminée, et qui sont mentionnés dans la nomenclature d'un autre caza.

4. Sources :

Les lieux mentionnés ont été rassemblés à partir de diverses sources dont on trouvera la liste plus loin (1) Ces sources sont :

- soit des cartes (par exemple carte d'Etat-Major)
- soit des documents (ex.: liste des villages à relier par route contenue dans le décret N° 6630)
- soit des renseignements recueillis par la Mission au cours d'enquêtes locales).

Certains lieux existent sur plusieurs documents (par exemple à la fois sur la carte d'E.M., sur celle des Travaux Publics, sur la liste des villages à désenclaver, et sur la carte de l'Hydraulique).

Dans ce cas les 2 sources principales sont seules mentionnées, de préférence la carte d'E.M. et la carte du réseau routier des Travaux Publics.

5. Orthographe des noms de lieu

Orthographe du nom en arabe : le nom n'est pas donné en arabe quand il n'existe aucune source arabe du toponyme et ce pour éviter d'enregistrer et d'accréditer des déformations possibles dues aux transcriptions.

Orthographe du nom en français : les noms ont été transcrits en caractères latins d'après le système déjà utilisé pour la liste A. (2)

(1) cf. Abréviations page VI

(2) Application simplifiée du système de l'Institut des Lettres Orientales - cf. Volume II page 4 et "Nota Bene" sur le système de transcription utilisé".

6. Localisation

La localisation des lieux-dits et lieux habités a été faite d'après les sources cartographiques citées et d'après les renseignements recueillis sur le terrain pour les lieux non localisés sur les cartes connues.(1)

L'emplacement des lieux-dits et lieux habités est donné dans la colonne "coordonnées" sauf dans les cas suivants:

- 1° le lieu n'a pas de source cartographique et son emplacement est resté inconnu.
- 2° Le lieu a une source cartographique mais ne se trouve pas en réalité à l'emplacement indiqué sur cette carte, et son emplacement réel est resté inconnu.
- 3° Le lieu a pu être repéré, mais sans assez de précision pour donner les coordonnées exactes: dans ce cas des indications permettant de situer le lieu sont données dans la colonne "Observations"
ex.: "dans la région d'Akrum"

Les coordonnées indiquées peuvent être différentes de celles données par la source cartographique au cas où l'emplacement indiqué par la carte, reconnu erroné, a pu être rectifié.

Les localités de la liste B sont portées sur la carte IRFED 1/50.000^e en 5 feuilles:

- 600 B Liban-Sud
- 601 B Liban-Nord
- 602 B Mont-Liban
- 603 B Beqa' (partie Sud)
- 604 B Beqa' (partie Nord)

sauf celles dont la localisation est restée inconnue, ou celles qui ont été repérées après l'achèvement de la carte (juin 1963). Enfin les erreurs de localisation repérées postérieurement à l'achèvement de la carte (juin 1963) n'ont pas été rectifiées.

(1) La majorité des renseignements recueillis sur le terrain pour la localisation des lieux-dits et autres lieux habités a été fournie par le C.E.G.P.

INDICATIONS PRATIQUES

V

Répertoire

<u>LIBAN-NORD</u>		<u>LIBAN-SUD</u>	<u>BEQ'A</u>
	<u>Page</u>		<u>Page</u>
Caza Tripoli	1	Caza Sayda	50
" Akkar	5	" Bent-Jbayl	54
" Batrun	11	" Hasbayya	55
" Bsharré	16	" Jezzin	57
" Kura	19	" Marj'ayun	61
" Zgharta	20	" Nabatiyyé	63
		" Sur	65
<u>MONT-LIBAN</u>		Caza Zahlé	66
		" Ba'albek	71
Caza Ba'bda	23	" Hermel	78
" 'Alay	25	" Jebb-Jannin	86
" Jbayl	28	" Rashayya	87
" Kesrwan	36		
" Maten	42		
" Shuf	45		

Abréviations

<u>Colonne Sources</u>	:	E.M. = Carte d'ETAT-MAJOR au 1/50.000ème publiée par le Service Géographique de l'Armée.
T.P. =	Carte du Réseau Routier établie par le Ministère des TRAVAUX PUBLICS (1/50.000ème arabe).	
H. =	Liste ou carte établies par le Service de l'HYDRAULIQUE (1/50.000ème arabe).	
G.T. =	Renseignements du COMITE D'EXECUTION DES GRANDS PROJETS (fournis sur tirage des T.P. et sur tirage de la carte IRFED au 1/50.000ème).	
V.D. =	Liste des Villages à déenclaver: Décret-loi N°6630, du 10 Mai 1961 sur la liaison de tous les villages du Liban au réseau routier général.	
P.D. =	Projet de Décret pour le désenclavement de nouveaux villages. Liste des villages privés de routes communiquée par le C.E.G.P.	
C. =	Carte du CADASTRE au 1/100.000ème.	
S.G.A. =	Carte en cours d'établissement par la Direction des Affaires Géographiques et Géodésiques (1/50.000ème arabe). (1)	
C.R. =	CARTE ROUTIERE au 1/200.000ème de l'Emir J.Chéhab.	
I. =	IRFED : Enquêtes locales effectuées par la Mission.	
<u>Colonne Catégorie</u>	:	Cat.= Catégorie
L. D. =	Lieu-dit	
H. =	Lieu habité	

(1) Source utilisée seulement pour vérifications portant sur une partie du Liban-Nord.

Comment chercher une localité

Pour trouver un lieu qui n'apparaît pas à l'ordre alphabétique attendu, chercher:

Un nom commençant par:

el
Qn
K
Ou

une voyelle (A.E.I.O.U.Y.W.)

une consonne

un nom composé de:

'Ayn-...
Nahr-...
Wadi-...
Bayt-...
Dayr-...
Mar-...
Kfar-...
Mazra'a-...
Mrab-...
Kherbet-...

ou inversement, chercher :

un nom simple:

{ à l'une quelconque de ces voyelles
{ ou à Q
{ ou à la 1ère consonne qui suit
à Q (1)

à :

{ à l'un ou l'autre de ces termes
{ ou au nom qui suit
à :

Sh

Q

W ou U

(1) Le Q n'étant pas prononcé, a pu tomber dans certaines sources cartographiques portant les noms transcrits en caractères latins.

D I S
L I E U X - D I T S E T A U T R E S
L I E U X H A B I T E S
L I S T E

— R A F A Z A T D U P U A N — S U D

LISTE B

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITÉSLISTE PROVISOIRE

50

Caza : SAYDA

Coordonnées	Sources	Nom du lieu	Cat. (1)	Observations
H	Abu-el-Aswad	أبو الا سود	L.C.	
111-171	T.P. et H	Aqabiyé	العقبية	L.D.
119-178	T.P.	el-Ashrafiyé	الشرفية	
104-153	T.P. et H	Ayn-Abu-el-'Awamid	عين ابو الصواميد	
122-174	T.P. et H	Ayn-esh-Sharif	عين الشرف	
I	Beru'iyyé		H	
120-175	H	Bir-el-Hma		بئر الحما
109-172	T.P.	Borj-'Ayn-el-Hema		بن عين الحمى
113-171	H	Bustan-'Ayn-Maghurat		بستان عين عشرات
	T.P. et H	Bustan-esh-Shwayfané		بستان الشوفاني
112-173	T.P. et H	Bustan-es-Slamiiyyé		بستان السلمية
118-152	G.T.	Hebbabiyé		حبيبة
114-174	V.D. et T.P.	el-Husayniyyé		الحسينية
106-161	H	Jesr-ed-Zwar		جسر الدوار
105-157	T.P.	Jesr-el-Qasmiyyé		جسر القاسمية

(1) Catégorie : L.D. = Lieu-dit
H. = Habité

	Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
	103-157	T.P.	Kherbet-'Ayn-el-Qanater	L.D.	خربة عين القنطر
	105-151	T.P. et H	Kherbet-Dahr-el-Khan	L.D.	خربة ضهر الشنان
	108-157	T.P.	Kheyzaran	H	خزان
	108-159	T.P. et H	el-Khodr	L.D.	الخضر
	113-158	T.P. et H	Ma'anat-el-Khanazir	L.D.	معنة الصناعزير
	107-163	T.P.	Maghfar-'Adlun	L.D.	منفرد للون
	118-181	T.P. et H	Mar-Elyas	L.D.	مار الياس
	120-177	T.P. et H	el-Mathané	L.D.	المطحنة
	111-171	T.P.	Maz.-el-'Aqabiyyé	L.D.	مزعة الطاقبية
	117-171	T.P. et H	Maz.-el-Borj	H	مزعة البرج
	113-163	T.P.	Maz.-el-Dar Kubé	H	مزدة در كوبه
	109-157	H	Maz.-ed-Dawdiyyé	H	مزعة الداودية
	119-154	H	Maz.-el-Fadduliyyé	H	مزعة الفضولية
	120-173	H	Maz.-ej-Jmayliyyé	H	مزعة الجميلية

Caza : SAYDA

Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
107-163	T.P. et H	Maz.-Manhala	مزرعة شبلة	
107-156	T.P.	Maz.-Marhaba	مزرعة مرحبا	
106-157	T.P.	Maz.-en-Nabi-Qasem	مزرعة النبي ناصر	
106-152	T.P. et H	Maz.-Nahulé	مزرعة نحولي	L.D.
114-173	T.P. et F	Maz.-Qal'at-Zaytun	مزرعة ثلاثة زيتون	
112-165	T.P. et H	Maz.-Qrayyé	مزرعة القرية	H
109-158	T.P. et H	Maz.-Sakaniyyé	مزرعة سكيبة	H
114-171	H	Maz.-es-Saknuniyyé	مزرعة السكنوبية	H
113-162	T.P.	Maz.-Shbartin	مزرعة شبارطين	
118-174	T.P. et H	Maz.-Zayta	مزرعة زيتنا	
107-164	T.P. et H	Mgharet-el-Bzaz	منارة البزاز	
107-163	T.P. et H	Mgharet-ed-Draj	منارة الدراع	
112-155	T.P.	Mghariyyé	مناره	
105-165	T.P. et H	Minet-Abu-Zeblé	مناء أبو زبلة	L.D.
107-156	H	Mrah-ej-Jabal	مراح الجبال	

Caza : SAYDA

Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
106-157	T.P. et H	Mrah-Mahdum		مَرْحَ مَاهْدُوم
123-174	T.P. et H	en-Nabi-Nasr		النَّبِي نَاصِر
107-154	T.P. et H	el-Qalaliyyé		الْفَلَلِيَّة
119-171	H	Qal'at-ed-Dhur		قَلْعَة الدُّهُور
106-161	T.P. et H	Ras-Minet-Abu-Zayd		رَاسْ مَيْنَة أَبُو زَيْد
112-159	T.P. et H	Tall-el-Kukh		شَلْ الْكُوكْخ
112-158	E.M.	Tall-Ras-es-Sawwan	L.D.	
113-173	E.M.	Zahrani		الْزَهْرَانِي
107-158	E.M.	Zqayrté		زَقَرْتَة
<u>Lieux habités faisant partie de localités officielles</u>				
117-181	T.P.	'Ayn-el-Helwé		عين الْحَلْوَة
117-181	H	el-Hara		الْحَارَة
117-182	T.P. et H	el-Qanayé		الْقَنَاءَة

LISTE E

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITÉSLISTE PROVISOIRE

Caza : BENT-JBAL

	Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
-	144-118	G.T.	Bir-es-Salasel	بير السلاسل	
	136-111	V.D.	Mar-Yamin	مار يمين	
	136-115	T.P.	Qobbet-Ruwayné	قبة رويني	

Lieux habités faisant partie de localités officielles

141-119	V.D.	Qa1'at-Tebnin	قلعة تبنين	Avec Tebnin
---------	------	---------------	------------	-------------

LISTE B

LISTE PROVISOIRE

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITÉS

Caza : HASBAYA

	Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat. (1)	Observations
	T.P.	'Ayn-ej-Jawz	عين الجوز	L.D.	Après Sheb'a
164-149	T.P. et H	'Ayn-Tanta	عين تanta	H	
165-147	T.P.	Bathaniyyé-Ghassaniyyé	بطحانية غسانية	L.D.	
152-141	T.P.	Dhayr-Jat	دحرجات		
162-143	T.P. et H	Khalwat-el-Bayada	خلوة البايادة	H	
159-147	T.P.	Khalwat-Jbaylé	خلوة جبلين		
161-142	T.P. et H	Khan-es-Suq	خان السوق	L.D.	
167-148	T.P. et H	Kherbet-el-Hadet	خربة الحدث		
163-147	T.P. et H	Ma'den-Hommer	معدن حمر		
159-149	T.P.	Nirah-Beyry	نيره بيري		
156-146	T.P.	Mirak-Shaya	مراجم شايا		
168-148	T.P. et H	Maz.-Bayt-Asir	مزوعة بيت أسير	H	
169-148	T.P. et H	Maz.-Bayt-Nawfal	مزوعة بيت نوبل		

(1) Catégorie : L.D. = Lieu-dit
H. = Habité

Caza : حسابة

	Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
	153-142	T.P.	Maz.-ed-Dara jé		مرعنة الدرجه
	153-141	T.P.	Maz.-el-Knaysé		مرعنة الكيسة
	163-143	T.P. et H	Maz.-Ras-el-Baydar		مرعنة راس البيدر
	154-143	T.P. et H	Maz.-es-Slaymiyyé	H	مرعنة السليمية
		V.D.	esh-Shmays	H	الشميس
	157-144	T.P.	Tall-Shaykh-Yahi		تل شيخ يحيى
	163-143	T.P. et H	Wadi-el-Mtayn		وادي المتن

Variantes du nom

'Ayn-Fjur cf Maz.-Bayt-Asir

Lieux habités mentionnés sous un autre nom dans la nomenclature des localités officielles

150-142	Khorwaya ¹	خربيحة	Majidiyyé (localité récemment instituée sous ce dernier nom.)
---------	-----------------------	--------	---

Caza : JEZZIN

LISTE 2
LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITÉS

LISTE PROVISOIRE

	Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat. (1)	Observations
		C.R.	'Ayn-el-Kabiré		
137-181	T.P. et H	'Ayn-el-Khellié	عين الخلة		
134-179	T.P. et H	'Ayn-et-Tughra	عين التغرة		
136-178	T.P. et H	el-Baydar	البيدر		
137-122	T.P. et H	Bayt-'Eid	بيت عيد		
135-175	T.P. et H	Bir-'Addus	بير عدوس		
133-182	T.P.	Bkasin-ej-Jdaydé	بكاسين الجيجلدة		
123-181	T.P.	Bustan-el-Ba'id	بستان البعيد		
135-177	T.P. et H	ed-Daraje	الدرجة		
126-178	T.P.	Dahimé	داهيمي	H	
127-177	T.P. et H	Dahr-Dayr-Sallum	ضهر دير سلام		
134-182	T.P.	Dayr-Mashmushé	دير مشمشة	H	
132-177	T.P.	Dayr-Qattin	دير قطين	H	
138-184	T.P. et H	Debram	دبرام		
132-177	T.P.	'Eid-Bella	عيد بلة		
140-179	T.P.	Emrat-Khanzir	أمراء خنزير		

(1) Catégorie : L.D. = Lieu-dit
H. = Habité

Caza : JEZZIN

	Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
	137-163	T.P.	el-Ghobiyé		الغبيي
	138-166	H	Hudiyé-el-Fawqa		حورثة الفوقة
	136-165	H	Hudiyé-et-Tahta		حورثة الشحنة
	141-161	T.P.	Jwar-Mihabdi		جوار محدبي
	134-179	T.P. et H	Jwar-es-Sus	H	جوار السوس
	138-184	T.P.	Khafishé		خفيشي
	139-181	T.P. et H	Kharrat		خراط
		H	Kherbet-'Ayn-et-Terkman		خربة عين التركمان
	136-177	T.P.	Krum-Dejlé		كرم دجلة
	123-179	I	Leba'-ej-Jadidé		
	154-176	T.P.	Malikhi		ملخي
	124-181	T.P. et H	Mar-Hanna		مار حنا
	129-174	T.P. et H	el-Marjé		المرجي
	137-184	T.P. et H	Marj-Bisré	L.D.	من بسرى
	126-181	H	Marus-el-Fawqa	H	ماروس الفوقة
	127-180	H	Marus-et-Tahta	H	ماروس الشحنة
	127-178	T.P. et H	Mathanet-el-Watawit		مطحنة الوطاويط
	134-172	T.P. et H	Maz.-'Arragi		مزارة عراجي
	132-172	T.P. et H	Maz. el-Khawkh		مزرة الخوخ

Caza : JEBZIN

Ceordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
138-173	T.P. et H	Kaz.-Dayr-Mzayre*		منارة ل بز منبر
137-171	T.P. et H	Maz.- Remshi		منارة رشى
135-164	T.P.	Maz.-es-Swayré		منارة الشورى
131-169	T.P. et H	Mlita		طبا
134-177	T.P. et H	Mrah-el-Msan		مراح المسن
128-182	T.P.	Mrah-er-Ras		مراح الراس
137-182	E.M.	el-Mkhalles	H	
135-171	T.P. et H	en-Nabi-Abu-Rhab		النبي ابرهاب
139-183	T.P.	en-Nabi-Ayub		النبي ابروب
133-182	T.P.	en-Nabi-Misha		النبي ميشا
133-173	T.P. et H	en-Nabi-Safi		النبي صافي
132-168	T.P.	en-Nabi-Sejd		النبي سجد
135-164	T.P.	el-Qerné	L.D.	القرنة
131-178	T.P.	el-Qotné	*	القطنه
128-177	T.P. et H	er-Ransiyé		الرنسية
140-162	T.P.	Ras-el-Khellé		راس الخلا
134-181	T.P.	es-Sahlé		السفله
137-174	T.P. et H	Shéchar		شار
141-181	T.P. et H	esh-Shaqdub		الشقدب

Caza : JEZZIN

	Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
131-162	T.P. et H	Shaqla	شقلا		
	V.D.	es-Subra	الصويره		
135-164	H	es-Swayra	الصويري	H	
134-176	T.P. et H	Tayra	طيرا		
146-178	T.P.	Zaytun	زيتون	L.D.	

LISTE E

LISTE PROVISOIRE

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITÉS

Caza : MARJ'AYUN

	Coordonnées	Source	Nom du Lieu	Cat. (1)	Observations
	139-152	C.R.	'Ayn-'Arab	H	عين عرب
		V.D.	'Ayn-'Abî-es-Saqi	L.D.	
			'Ayn-el-Qsayr	L.D.	Au sud de Marj'ayun
	125-151	T.P.	Dahr-Mazra'at-'Ezzé		ضهر مزرعة بزة
	135-156	H	Dayr		دير
	133-150	T.P.	Dubin	H	دوبن
	139-148	H	el-Fajr		فجر
	139-152	C.R.	Jesr-Abu-Zebîl	L.D.	جسر أبو زبله
	134-159	T.P. et H	Jlal-el-Ghezlan		جلال الفوزلان
	128-133	T.P. et H	Ka'ra		كارا
	138-148	T.P.	el-Misat		الميسات
	134-154	T.P.	Marij-el-Hawsh		منج الحوش
		H	Maz.-'Ezzé		مزارة بزة
	134-160	T.P. et H	Maz.-ej-Jrayn	H	مزارة الجرین
	133-157	T.P. et H	Maz.-Jullaniyyé		مزارة الجلانية
	133-156	T.P. et H	Maz.-Sahsahîyyé		مزارة سخجية

(1) Catégorie : L.D. = Lieu-dit
H. = Habité

Caza : MARJ' AYIN

Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
132-148	T.P.	Nabi-el-'Awidé	L.D.	نبي الْأَوِيدِ ^٤
130-141	T.P. et H	Qal'at -Debba		قلعة دبّا
139-155	T.P.	Qal'at-Sallum		قلعة سلوم
123-143	C.R.	Tamriyyé	H	
123-148	T.P. et H	Tall-Jnayjel		تل جنجيل
134-152	T.P.	Tall-en-Nahas		تل النحاس

Caza : MABATIYYE

LISTE B
LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITÉS

LISTE PROVISOIRE

	Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat. (1)	Observations
120-136	G.T.	Bustan-Halawat			
127-159	T.P.	Dayr-Mar-Antonios	دير مار انطونيوس		
129-172	T.P. et H	el-Hosn	الحسن		
121-155	T.P. et H	ej-Jawhariyyé	الجواريحة		
128-153	T.P.	Jabal-esh-Shaqif	بعل الشقيف		
129-157	I	Mansuré	منصورية	L.D.	
114-159	T.P. et H	Maz.-Abu-Mohammed	مزارة أبو محمد		
123-167	T.P. et H	Maz. Kherbet-el-Qatayeb	مزارة خربة القطايب		
129-171	T.P. et H	Maz.-el-Miyasé	مزارة الميسى		
124-169	T.P. et H	Maz.-Rwin-el-Hurub	مزارة رون الحروب		
	I	Maz.-et-Terra			
122-166	T.P.	Mgharet-esh-Shaqif	منارة الشقيف		

(1) Catégorie : L.D. = Lieu-dit
H. = Habité

Caza : NABATIYYE

	Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
130-163	T.P. H	Naba'-el-Maydané el-Qala'	نبع الميداني القلعة		
117-154	T.P. et H	Qal'at-el-Qabr	قلعة القربر	L.D.	
129-155	T.P.	Qal'at-esh-Shaqif	قلعة الشقيف	L.D.	
145-161	T.P. et H	Qsar-ez-Za'tar	قصر الزعتر		
121-159	T.P. et H	Rwaysat-er-Rus	روسا ت الروس		
131-158	T.P.	esh-Shuné	الشوني		
116-159	T.P.	Tall-ez-Za'tar	تل الزعتر		

Lieux à appartenance administrative incertaine

Naz.-el-Faduliyyé mentionnée dans le caza Sayça

Maz.-el-Jmayliyyé " " " "

LISTE PROVISOIRE

LIEUX-DITS ET AUTRES LIEUX HABITÉS

Caza : SUR

	Coordonnées	Source	Nom du Lieu	Cat. (1)	Observations
	101-133	T.P. et H	Abu-Sheesh	H	
	104-135	T.P. et H	Berket-Sfarjal	A أبر شاشر	
	99-132	T.P.	Bustan-'Ayn-Matfané	بركة سفرجل	
	102-144	T.P.	Bustan-Bqadin	بستان عين مدنه	
	102-151	E.M.	Bustan-Jall-el-Bahr	بستان بغار بعدين	
	99-141	T.P.	Bustan-Jwar-et-Tannur	بستان حل البحر	
	103-152	T.P.	Bustan-esh-Shabriha	بستان الشريحة	
	106-154	T.P.	Bustan-esh-Shwayfané	بستان الشويغانى	
	102-149	T.P.	Buyut-el-Ba'ss	بيوت البصت	
	102-151	E.M.	Dahr-el-Baqbuq		
	110-153	T.P.	Dahr-el-Bayada	L.D. ضهر البياض	
	112-154	T.P.	Dahr-'Ezzé	ضهر غزة	
		I	Kasayyer		
		H	Khan-Qanyun	H	
	102-134	T.P. et H	Kherbet-Kasar-er-Rahel	خان قانيون	
	117-147		Kherbet-Qnaywar	خربة كسار الرجل	
	108-142	T.P. et H	el-Khayrbé	الخربه	
	99-139	T.P. et H	Ma'asher	ماشر	

(1) Catégorie : L.D. = Lieu-dit
H. = Habité

Caza : SUR

	Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
	H	Kadfané		L.D.	
108-154	V.D.	el-Mashati	الشاتي	H	
97-133	T.P.	Maz.-'Afiyyé	مرععة عافيا		
109-135	T.P. et H	Maz.-'Ayya	مرععة عية		
104-155	T.P. et E.M. et B.M.	Maz.-el-Bsaylé	مرععة السيله		
97-137	T.P. et H	Maz.-Dayr-Hanna	مرععة دير حنا		
99-141	T.P. et H	Maz.-Jall-el-Bahr	مرععة جل البحر		
102-132	T.P. et H	Maz.-el-Khraybé	مرععة الخربة		
121-155	T.P.	Maz.-Mansur	مرععة مصور		
106-154	T.P. et H	Maz.-Saukara	مرععة سوكره	H	
108-151	T.P.	Maz.-Sharghit	مرععة شريشت		
105-132	T.P. et H	Maz.-ez-Zallutiyyé	مرععة الزلطية	H	
101-138	T.P.	Mrah-el-'Aqabé	مرع العقبه		
103-139	T.P.	Mrah-el-'Eziyyé-el-Fawqa	مرع العزيه الونقا		
98-137	T.P.	Mrah-el-Bayada	مرع البياض		
108-139	T.P. et H	Mrah-el-Byara	مرع البيراء		
101-139	T.P.	Mrah-Karm-el-Fawqané	مرع كرم الغوانئ		

Coordonnées	Sources	Nom du Lieu	Cat.	Observations
	H	en-Nabi-Qasem	النبي قاسم	
112-144	T.P.	Nabi-Sha'ya	النبي شعيب	
113-148	T.P.	Qabr-el-Hajj-Musa	قبر الحاج موسى	
118-148	H	Qala't-Marun	قلعة مارون	
99-142	T.P. et H	Qanater	قناطر	
97-137	T.P.	Ras-el-Bayada	راس البياضة	L.D.
92-132	T.P.	Ras-Berhalat	راس برهلات	
96-135	T.P.	Ras-ed-Drayyat	راس الدريجات	L.D.
95-133	T.P.	Ras-el-Miyasa	راس الميسا	L.D.
90-131	E.M.	Ras-en-Naqura	راس الناقورة	
100-136	T.P.	Tall-Mrah-el-Qsayr	تل مراع التصیر	

Lieux habités mentionnés sous un autre nom dans la nomenclature
des localités officielles

Ojalá vivé vain cosa sandía

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)